





Centre
pour le dialogue
humanitaire

Médiation pour la paix

Médiation agro-pastorale aux frontières du Mali, du Niger et du Burkina Faso





Une organisation souple et discrète pour des solutions négociées aux conflits

Fondé en 1999 à Genève, le Centre pour le dialogue humanitaire (HD) est une organisation de diplomatie privée fondée sur les principes d'humanité, d'impartialité et d'indépendance. Sa mission est de contribuer à prévenir, atténuer et résoudre les conflits par le dialogue et la médiation. Depuis près de 20 ans, HD contribue à la conclusion d'accords de paix dans le monde entier grâce à son accès privilégié à l'ensemble des parties ayant une influence sur les conflits. L'organisation est actuellement engagée dans plus de 40 initiatives de dialogue et de médiation menées dans plus de 25 pays. Depuis 2012, HD est un acteur de référence de la résolution des conflits en Afrique francophone.


Centre pour le dialogue humanitaire (HD)
114 rue de Lausanne, 1202 – Genève, Suisse


Tél. : +41 (0)22 908 11 30

Email : info@hdcentre.org

Site Internet : www.hdcentre.org/fr

Suivez HD sur Twitter et LinkedIn :

 <https://twitter.com/hdcentre>

 <https://www.linkedin.com/company/centreforhumanitariandialogue>

© 2019 – Centre pour le dialogue humanitaire

La reproduction de l'intégralité ou d'une partie de cette publication est sujette à autorisation écrite ainsi qu'à mention de son origine.

Avertissement

Cette publication a été financée par le gouvernement du Royaume du Danemark. Toutefois, les points de vue exprimés dans cette dernière sont ceux du Centre pour le dialogue humanitaire et ne reflètent pas nécessairement les politiques officielles du gouvernement danois ni ses points de vue.

Légendes et crédits photos

Les photographies ont toutes été prises dans la région couverte par le présent projet. Il s'agit de médiateurs communautaires collaborant avec HD, ainsi que des habitants, troupeaux et paysages du Sahel. © HD

Médiation agro-pastorale
aux frontières du Mali, du Niger
et du Burkina Faso



*Avec le soutien du
Ministère des Affaires étrangères du Danemark*

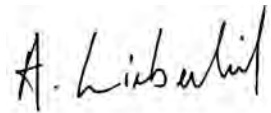
Préface

« Des solutions africaines aux problèmes africains » est un des slogans phare des pacificateurs de tout poil aux prises avec la conflictualité endémique du grand continent. Mais ce principe légitime est bien souvent ignoré au profit de processus de paix conçus dans les capitales et financés par des institutions dont les agendas sont rarement synchronisés avec ceux des victimes de conflits. En donnant carte blanche au Centre pour le dialogue humanitaire, le Danemark a pris le risque de confier un projet de médiation entièrement en des mains africaines.

En effet, les 321 médiateurs communautaires du projet sont exclusivement sahéliens. Ils parlent plus de vingt langues, mais sont rarement passés par une école secondaire. Ils connaissent chaque puits et chaque troupeau de leur désert, mais s'embarrassent peu de géostratégie. Ils maîtrisent les us et coutumes de la transhumance, mais n'ont jamais ouvert un livre de droit. Bénévoles, engagés dans leur communauté, pasteurs ou agriculteurs, et dotés d'un sens naturel de l'équité nos médiateurs ne ressemblent en rien aux Envoyés spéciaux des appareils diplomatiques, mais ils sont efficaces : avec une

centaine de conflits agro-pastoraux résolus par année, ces Sahéliennes et ces Sahéliens peuvent se targuer de contribuer significativement à la pacification de la poudrière de la région des trois frontières.

Tout bon pasteur étant modeste et économe de ses paroles, il revenait à HD de rendre hommage à l'action de ces médiateurs sahéliens par cette publication. Au-delà de leurs efforts, le Centre pour le dialogue humanitaire souhaite également exprimer sa gratitude à Abdelkader Sidibé et Almoustapha Amadou, les promoteurs du projet, aux autorités du Burkina-Faso, du Niger et du Mali pour leur soutien, aux communautés du Liptako-Gourma pour leur confiance et au Danemark pour sa solidarité.



Alexandre Liebeskind

Directeur régional – Afrique francophone
Centre pour le dialogue humanitaire

Le pastoralisme

Est un système de production animale dans lequel l'alimentation est essentiellement basée sur l'exploitation des pâturages. La distance que doivent parcourir le pasteur et son troupeau pour trouver ces pâturages détermine le type de pastoralisme pratiqué :

Le pastoralisme sédentaire

Le noyau familial est sédentaire. Seuls le pasteur et ses animaux effectuent des allers-retours quotidiens pour exploiter les pâturages non loin du lieu de résidence. Dans ce cas, l'activité pastorale est complétée par d'autres, principalement agricoles.

Le pastoralisme transhumant

Le noyau familial et les animaux se déplacent de manière saisonnière pour exploiter les ressources pastorales, selon un calendrier et un itinéraire traditionnels connus de tous. Si le pastoralisme constitue l'activité principale, des activités complémentaires peuvent être développées.

Le pastoralisme nomade

Le noyau familial et les animaux se déplacent au gré de la disponibilité des ressources et n'ont donc pas de lieu de résidence fixe. L'homme vit dès lors pour, par et avec les animaux et ne développe aucune activité complémentaire.

Sommaire

Introduction : pacifier le nomadisme, une urgence permanente	8
I. Les pasteurs nomades, marginaux de toujours	9
Le pastoralisme pris en cisaill	10
Combattre pour survivre	10
Pour un nouveau contrat social	11
II. Un réseau de médiateurs ancré dans les communautés	12
Qui sont les leaders en charge de la médiation ?	12
De quelle manière s'organisent les dix réseaux de leaders ?	13
Quels conflits les réseaux cherchent-ils à résoudre ?	14
III. Une méthodologie traditionnelle de médiation	15
Comment les leaders communautaires conduisent-ils leurs médiations ?	15
Quelques récits de disputes et réconciliations	19
Quelle médiation lorsque les conflits d'accès aux ressources naturelles impliquent des groupes armés ?	24
IV. Respecter la coutume, promouvoir le droit	26
Avant le départ en transhumance	26
Durant la mobilité des animaux	26
Us et coutumes : sources potentielles de conflits	26
Conclusion : impact et limites du projet HD de médiation agro-pastorale	28
L'impact du projet sur la vie quotidienne des populations sahéliennes	28
Quels facteurs limitent l'impact des accords de paix signés ?	29

Introduction : pacifier le nomadisme, une urgence permanente

Le mode de vie nomade des communautés pastorales du Sahel est menacé par un double phénomène : la formation des États modernes fondée sur une citoyenneté sédentaire, et la raréfaction des ressources naturelles due à la pression démographique, à la désertification et à l'insécurité. Ignorées des stratégies de développement favorisant l'agriculture, exclues des services communautaires de base tels l'éducation primaire ou la sécurité publique, les communautés nomades sont traditionnellement livrées à elles-mêmes. Et la résurgence des conflits armés au Sahel, engendrant insécurité, fermeture des frontières et perturbation des cycles de transhumance, ont à leur tour accentué la vulnérabilité des pasteurs. En outre, la compétition pour l'accès aux points d'eau et aux pâturages opposant agriculteurs, pêcheurs et pasteurs sédentarisés aux communautés nomades s'est politisée par le jeu d'alliances avec des groupes armés rivaux.

Face au risque de militarisation croissante des conflits agro-pastoraux, le Centre de dialogue humanitaire (HD) a proposé en 2015 aux États du Mali, Niger et Burkina Faso un projet de médiation entre communautés nomades et sédentaires dans la zone des trois frontières. Légitimé par le mandat de médiation conféré par les trois États, HD s'est appuyé sur les leaders communautaires et les techniques ancestrales de médiation de manière à garantir l'appropriation et la pérennité de son action.

Cette approche a démontré sa pertinence au cours des trois premières années du projet. Par le biais des accords négociés, plus de 70% des quelque 400 conflits recensés par les médiateurs du réseau HD ont été résolus et plus de 7'000 têtes de bétail volées ont été restituées à leur propriétaire. Le projet a ainsi contribué à pacifier la zone des trois frontières en rétablissant la confiance entre les communautés indépendamment des aléas de la politique et des conflits. Mais si les communautés reconnaissent unanimement la valeur ajoutée des réseaux de médiateurs, le meilleur des accords peut être réduit à néant par la guerre, le crime organisé ou simplement la lutte pour la survie. Les efforts de médiation locaux ne peuvent en effet se substituer à la nécessité d'une solution politique aux conflits qui grèvent le Sahel, et d'une solution institutionnelle à la marginalisation des nomades.

A travers cette publication, et sans faire l'impasse sur les limites de son action, HD entend partager son expérience de la médiation agro-pastorale au Sahel au bénéfice du plus grand nombre. Après une revue des enjeux que la notion de nomadisme recouvre, le travail quotidien de 321 médiateurs communautaires et leur méthodologie traditionnelle de résolution des conflits sont ici illustrés.

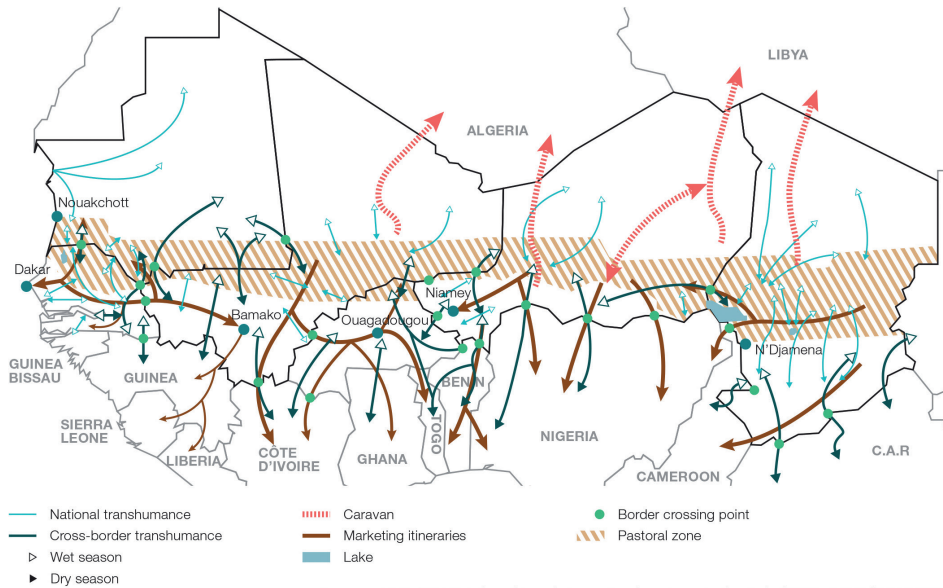
I. Les pasteurs nomades, marginaux de toujours

Le Sahel est une zone de contact dont les contours, les communautés, les relations sociales économiques, politiques, culturelles et religieuses sont définis par la fluidité. Cette fluidité est le fruit de cultures transactionnelles dont témoignent les réseaux d'alliances au sein et entre familles mais aussi les échanges réciproques de produits entre des zones écologiquement complémentaires. Les interactions entre communautés sont gouvernées par une éthique de la solidarité impliquant des règles et mécanismes traditionnels de gestion, d'accès, de protection et de renouvellement des ressources naturelles, ainsi que le principe de libre circulation des personnes et du bétail. Les autorités étatiques exercent un faible contrôle sur ces vastes espaces ouverts où les communautés assurent traditionnellement leur propre protection. C'est dans ce contexte saharo-

sahélien que les communautés pastorales ont été historiquement confinées à la périphérie géographique et politique des centres de pouvoir. Ceci était rendu d'autant plus aisé que les mécanismes de gouvernance centralisés favorisaient l'exploitation économique, la marginalisation sociale et l'exclusion des structures administratives et politiques. En effet, les notables avaient développé, au sein des communautés et parmi les autorités traditionnelles et religieuses, des réseaux d'alliances visant à diviser pour mieux régner et contribuant à la création d'un environnement de confrontation quasi-permanente. De la période précoloniale à nos jours, les interactions entre communautés pastorales et autorités chargées de les administrer ont donc été faites d'un mélange d'indifférence et d'incompréhension.



TRANSHUMANCE ET NOMADISME



Sources: FAO-CIRAD, Atlas of trends in pastoral systems in the Sahel 2012; OECD/SWAC 2009

Extract: OECD (2014), An Atlas of the Sahara-Sahel: Geography, Economics and Security, OECD Publishing, Paris.

© 2014. Sahel and West Africa Club Secretariat (SWAC/OECD)

Le pastoralisme pris en ciseau

Au Sahel, l'économie de subsistance est structurée autour du bétail, de la transhumance¹, du commerce et de l'agriculture. Une bonne partie de l'espace sahélien étant aride et impropre à l'agriculture, le pastoralisme constitue la seule activité de valorisation de ces espaces dont dépend la survie de millions d'individus. Or la transhumance et le nomadisme², mécanismes essentiels d'adaptation du pastoralisme à l'environnement sahélien, sont aujourd'hui menacés. D'une part la surface des terres de pâturage diminue constamment en raison de l'effet combiné de la désertification et de l'expansion agricole. Engendrée par la croissance démographique, soutenue par les autorités et attisée par des intérêts économiques, l'agriculture accapare en effet de plus en plus de terres fertiles traditionnellement allouées au bétail. L'exploitation minière, la spéculation foncière et l'urbanisation consti-

tuent autant de menaces supplémentaires sur les pâturages. Aussi les terres disponibles ne suffisent plus à garantir l'alimentation du bétail et le renouvellement des pâturages. D'autre part la mobilité des éleveurs et de leurs troupeaux est gravement entravée. Les fermetures régulières des frontières interétatiques, les guerres et la criminalité compromettent en effet les déplacements. Dangereuses, imprévisibles, et parfois bloquées, les voies de transhumance millénaires demeurent pourtant indispensables à la survie des troupeaux et des hommes, mais aussi à l'accès aux marchés de bétail. Cette diminution combinée des terres de pâturage et de la mobilité est mécaniquement source de conflits entre les communautés de pasteurs nomades et de paysans sédentaires, mais aussi entre communautés pastorales engagées dans une compétition existentielle pour l'accès aux ressources.

Combattre pour survivre

Les multiples routes de transhumance traversent l'ensemble des théâtres de conflits armés du Sahel jusqu'aux pays côtiers d'Afrique

1 Déplacement du pasteur, de sa famille et de son bétail selon un itinéraire et un calendrier traditionnels connus de tous.

2 Déplacement du pasteur, de sa famille et de son bétail au gré de la disponibilité des ressources.

de l'Ouest et aux forêts d'Afrique centrale, comme en témoigne la carte ci-contre³.

Depuis les années 1990, les communautés pastorales nomades ont payé le prix fort des guerres civiles qui ont ravagé la région. Les crises politico-militaires qu'ont connues le Mali, le Niger, le Burkina Faso, le Tchad et la République Centrafricaine ces dernières années ont fait des routes de transhumance entre le Mali, le Niger et le Burkina Faso, le Niger et le Nigéria, le Cameroun et le Tchad des zones de guerre et de crime organisé. Souvent rackettées à la fois par les rebelles et les militaires dans des zones à faible présence étatique, les communautés nomades se sont progressivement équipées sur le prolifique marché noir des petites armes afin d'assurer leur sécurité. Mais vulnérables et frustrés, les jeunes nomades sont rapidement venus grossir les rangs des rébellions, y compris pour mieux affronter des communautés voisines avec lesquelles ils étaient en conflit. Ainsi les Daoussahaq du Mali se sont rangés du côté du MNLA (Mouvement National de Libération de l'Azawad) tandis que les jeunes Peulhs du Niger ont massivement rejoint le MUJAO (Mouvement pour l'Unité du Jihad en Afrique de l'Ouest).

L'armement des nomades, la création de milices d'auto-défense et la politisation des communautés ont rapidement affaibli les réseaux traditionnels et la coexistence pacifique des communautés. La militarisation des conflits d'accès aux ressources a ainsi affaibli les mécanismes et règles traditionnels de résolution des disputes, et porté un coup à la culture de solidarité sahélienne. Même si le Niger et le Mali ont tenté de renforcer les mécanismes traditionnels de règlement des différends en adoptant des législations nationales sur le pastoralisme et la transhumance, elles sont néanmoins obsolètes, méconnues ou en cours de révision, et donc inapplicables. Par exemple au Niger, le cadre juridique (Code Rural de 1960 et la loi pastorale de 2010) reconnaît les systèmes pastoraux et



garantit la mobilité mais demeure largement lettre morte. En l'absence d'un système de gouvernance effectif du pastoralisme et du foncier les tensions entre éleveurs et agriculteurs débouchent ainsi le plus souvent sur des conflits armés.

Pour un nouveau contrat social

La dégradation continue et irréversible de l'environnement et la pression démographique sont des tendances lourdes tuant à petit feu le mode de vie pastoral nomade sur fond de violence et d'exode. Or cette transition socio-économique complexe n'est pas gérée. L'important travail de médiation des conflits d'accès aux ressources ne peut à lui-même offrir de solution à long terme à la question du pastoralisme. Une réflexion conjointe doit être menée par l'ensemble des États de la bande sahélienne afin d'élaborer une politique régionale de gestion du double processus de nomadisme et de sédentarisation des pasteurs. Conscientes de leur vulnérabilité et de leur histoire, les communautés pastorales doivent être étroitement associées à la conception d'un modèle de gouvernance protégeant leur mode de vie tout en favorisant la mobilité sociale et professionnelle des jeunes. En effet, seul un nouveau contrat social offrant aux nomades une citoyenneté adaptée à ceux dont la seule frontière est l'horizon peut prévenir durablement la conflictualité, la paupérisation et la migration.

3 Source : Touré, I., Ickowicz, A., Wane, A., Garba, I., Gerber, P. (2012), « Atlas des évolutions des systèmes pastoraux au Sahel. Système d'information sur le pastoralisme au Sahel », Rome, FAO, CIRAD. Édigraphie, 04/2014.

II. Un réseau de médiateurs ancré dans les communautés

Historiquement, ce sont les chefferies traditionnelles qui résolvait à l'amiable les différends liés à l'exploitation des ressources communes. Elles seules avaient le pouvoir de décider en assemblée des couloirs de passage pour les communautés et de sanctionner les vols de bétails. En raison de la fragilisation du tissu social, notamment du fait de l'émergence de nouvelles élites issues des conflits armés, ce rôle a été remis en cause. Toutefois les leaders communautaires possèdent la compétence et la légitimité nécessaires pour régler les conflits communautaires de manière négociée. HD s'est en conséquence appuyé sur eux pour constituer son réseau de médiateurs.

Afin que ces médiateurs traditionnels soient en mesure de gérer des conflits et contribuent à restaurer les liens sociaux intercommunautaires fragilisés par les différentes crises qui secouent la région, HD a veillé à sélectionner des leaders reconnus comme tels par leur communauté respective. La liste des leaders pré-identifiés par HD a été validée au cours d'échanges communautaires. Les leaders retenus étaient pour la plupart déjà actifs dans la résolution de conflit, mais leur action était limitée par les frontières. Il leur était par exemple impossible de récupérer le bétail volé lorsqu'une frontière était traversée. Ce problème a été résolu grâce à la mise en réseau de l'ensemble des leaders communautaires par-delà des frontières étatiques.

Ainsi, à travers 22 communes frontalières, dix réseaux de 321 leaders communautaires ont été mis en place et appuyés dans leurs efforts de médiation et de réduction de la violence.

Qui sont les leaders en charge de la médiation ?

HD s'est assuré que tous les groupes socio-économiques soient représentés (agriculteurs,

éleveurs, pêcheurs, gestionnaires de marché, commerçants, etc.) et se retrouvent en nombre proportionnel dans le réseau, tout comme les diverses communautés, ethnies, sous-groupes⁴ ethniques, les femmes, les jeunes et les anciens. Les différentes langues parlées dans la sous-région sont également représentées. Le réseau est indépendant des structures administratives de l'État. Il ne comporte pas de maire (à une exception près) ou de sous-préfet.

Hamidou Bello est éleveur et fait partie du réseau HD de la commune de Gabéro dans la région de Gao au Mali. Cet ancien conseiller communal a été désigné leader par ses pairs en raison de son engagement



préalable au sein d'une association pastorale et en faveur de la résolution des problèmes rencontrés par ses homologues pasteurs. Il est désormais chargé de faire part et d'assurer le suivi des revendications de son réseau au niveau du réseau national. Selon Hamidou, le projet a permis aux communautés de mieux connaître les méthodes d'exploitation pacifique des ressources pastorales et sa réussite repose sur la mise en contact des leaders situés de part et d'autre des trois frontières. « *On sent que la méfiance entre les communautés a diminué, que les vols de bétail sont moins nombreux et que la transhumance est facilitée. Dans ma commune, les troupeaux peuvent désormais traverser le fleuve Niger sans encombre grâce aux négociations menées. Mais l'insécurité due aux bandits et aux groupes armés reste le véritable défi à relever* ».

⁴ Par exemple, les Daoussaqs et les Tamasheqs sont des sous-groupes de l'ethnie Touareg.

Aissata Housseini fait partie du réseau HD de la commune de Bankilaré dans la région de Tillabéry au Niger. Elle a été désignée leader par ses pairs en raison de sa présidence d'une association de femmes et



de son engagement pour la résolution de conflits dans sa commune. Elle formait également des femmes, en particulier dans le domaine du maraîchage, pour leur permettre de générer des revenus. Au sein de son réseau, elle est aujourd'hui responsable de la promotion du rôle des femmes et chargée de l'information. Outre plusieurs conflits d'ordre familial, elle a résolu le problème du ramassage abusif de la paille par les femmes qui empêchait les animaux de se nourrir pendant la période de soudure. *« Les conflits anciens sont souvent les plus difficiles à résoudre. Dans mon village par exemple, des coopérants avaient construit il y a dix ans des maisons. Depuis qu'ils sont partis, en l'absence d'accord préalable, les villageois et le chef de village se bagarrent et ne parviennent pas à déterminer à qui ou pour quoi elles doivent servir. »*

Alad Ihibbi fait partie du réseau HD de la commune de Inatess dans la région de Tillabéry au Niger. Chaque année, Alad transhume avec son troupeau du Niger vers le Mali. Il a été désigné leader par ses



pairs en raison de l'aide qu'il apporte aux transhumants durant cette période. Alad est désormais relais du réseau d'Inatess et du réseau national nigérien, c'est-à-dire qu'il archive tous les procès-verbaux de résolution des conflits gérés par les deux réseaux. Selon lui, depuis la mise en place du projet, les communautés préfèrent amener leurs problèmes devant le réseau plutôt que de faire intervenir la gendarmerie ou la justice, ce qu'elles perçoivent comme souvent inefficaces et coûteux. *« Nous avons par exemple prévenu un conflit entre un éleveur et un*

agriculteur qui cultivait les terres d'une aire de pâturage. Suite à la conciliation, facilitée par le chef de tribu mais préparée par le réseau, l'agriculteur a cultivé l'aire pour le reste de la saison mais s'est engagé à la libérer l'année suivante. » Pour Alad, le défi consiste aussi à amener les pasteurs à respecter les lois dans les pays d'accueil lors de la transhumance pour prévenir les conflits.

Abdoulaye Pathé fait partie du réseau HD de la commune de Markoye dans la région du Sahel au Burkina Faso. Il a été désigné leader par ses pairs en raison de son engagement au sein d'un groupement de pasteurs de



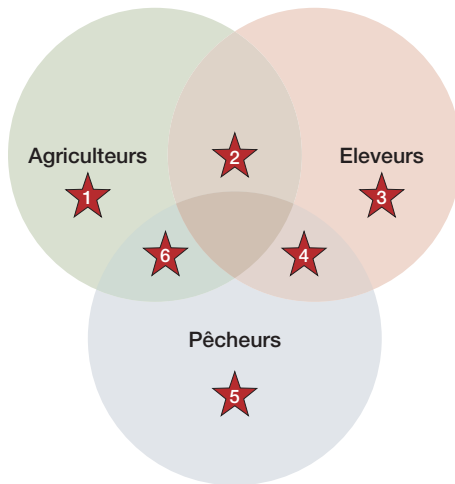
sa commune et de son expérience passée au profit de l'élevage des zébus azawak peulh. Abdoulaye est aujourd'hui encore courtier au sein du marché à bétail de Markoye, chargé d'accueillir les transhumants de la communauté peulh Djegobé et Gawobé qui viennent dans sa commune et fait régulièrement le lien avec les autorités en cas de besoin. *« Ce n'est pas le premier projet auquel je participe mais pour une fois des résultats durables sont au rendez-vous. C'est grâce à la mise en place des réseaux et parce qu'on s'appuie sur les mécanismes traditionnels de gestion de conflit. Les leaders ont pu devenir des médiateurs aguerris et les communautés comme les autorités communales font appel à eux. »*

De quelle manière s'organisent les dix réseaux de leaders ?

En moyenne un réseau local rassemble trente leaders issus de deux à trois communes. Chaque réseau comprend un président, un trésorier et deux relais. Ces derniers tiennent les procès-verbaux des accords de résolution de conflit signés et constituent la mémoire du réseau. Pour le reste, les réseaux sont organisés librement, de façon flexible et adaptée à leurs besoins locaux.

Au niveau national, les différents réseaux sont représentés par un bureau de neuf membres,

Les différents types de conflits intercommunautaires – Quelques exemples



1. Sources de conflits entre agriculteurs :

- Délimitation des champs
- Prêts des champs

- Problème foncier avec l'État (titres de propriété)
- Exploitation de ressources minières (problème potentiel)

2. Sources de conflits entre agriculteurs et éleveurs :

- Accès aux points d'eau
- Extension de champs vers les couloirs de passage
- Occupation illégale d'espace pastoral
- Dommages aux cultures par animaux égarés, mal conduits

3. Sources de conflits entre éleveurs :

- Accès aux points d'eau
- Couloirs de passage
- Vols d'animaux
- Accès aux zones de pâturages
- Ou manque de connaissance des textes législatifs conduisant à des différends avec l'État

4. Sources de conflits entre éleveurs et pêcheurs :

- Mare empoisonnée
- Filets détruits par bovidés

5. Sources de conflits entre pêcheurs :

- Partage des ressources pour pêcher

6. Sources de conflits entre pêcheurs et agriculteurs :

- Filets dans les rizières
- Dommages dans les rizières

Autres types de conflit gérés par les réseaux, autres activités

- Problèmes familiaux (disputes, nouvelles épouses, argent, abandon enfants, répudiation . . .)
- Conflits entre chefs de village (accusation de soutien aux djihadistes; affinités avec GA; divergences religieuses)
- Vols simples, vols de véhicules, de bétail, kidnappings, coupeurs de route, meurtres, assassinats
- Relations indirectes avec GA (restitution bétail ou véhicules volés)
- Mise en relation avec les autorités ou services techniques de l'État
- Sensibilisation transhumants sur textes de lois, us et coutumes
- Conflit entre communautés créé par une ONG suite à un projet mal défini
- Sensibilisation par les femmes leaders aux mères sur les risques liés à l'embrigadement dans les GA, à la migration, au banditisme, . . .

généralement les présidents des réseaux locaux. Ce bureau ne résout pas de conflit, mais il gère les relations avec l'extérieur (autorités, administration, gendarmerie, etc.) et se réunit quatre fois par an.

Au niveau transfrontalier, il n'y a pas de bureau permanent mais des rencontres sont organisées deux fois par année. Ces rencontres rassemblent environ un tiers des leaders afin qu'ils échangent sur leurs expériences et les problématiques transfrontalières (transhumance, vols de bétail ou de véhicule, etc.) qui nécessitent une collaboration entre eux.

Quels conflits les réseaux cherchent-ils à résoudre ?

En parallèle de l'identification des leaders, HD s'est intéressé aux ressources naturelles exploitées dans la région, aux couloirs de transhumance empruntés par les nomades et transhumants, aux vols d'animaux, aux maladies touchant le bétail ainsi qu'aux conflits par commune. Ainsi, après consultation des communautés de chacune des communes d'intervention, HD a appuyé les réseaux pour parvenir à établir une liste de près de 400 conflits à résoudre, actualisée en 2017, et dont la diversité est représentée à travers le schéma ci-dessus.

III. Une méthodologie traditionnelle de médiation

Comment les leaders communautaires conduisent-ils leurs médiations ?

Lorsqu'un conflit éclate entre deux communautés, le réseau peut être saisi de trois manières différentes : soit par les parties concernées, soit par une tierce personne ou par un des leaders lorsqu'il en est le témoin. La méthodologie utilisée répond aux standards de toute médiation politique : le médiateur identifie les griefs, objectifs et lignes rouges des parties, facilite une négociation et accompagne les parties dans l'élaboration d'un accord consensuel et d'un mécanisme de suivi.

La première action du réseau consiste à s'organiser et décider d'un plan d'action. Des réunions sont tenues séparément avec chacune des communautés et leur leader respectif. A ce stade, il s'agit de réduire les tensions et de sensibiliser chacune des parties sur l'importance de rester solidaire, de trouver un accord mutuellement acceptable plutôt que de chercher à se venger. Les leaders écoutent attentivement les faits exposés par les parties en conflit.

La deuxième étape consiste pour les leaders à identifier un terrain neutre pour une rencontre qui se déroulera devant une autorité locale telle un chef de canton ou de village. En parallèle, le réseau rassemble un maximum d'informations sur la situation conflictuelle afin de se faire sa propre opinion.

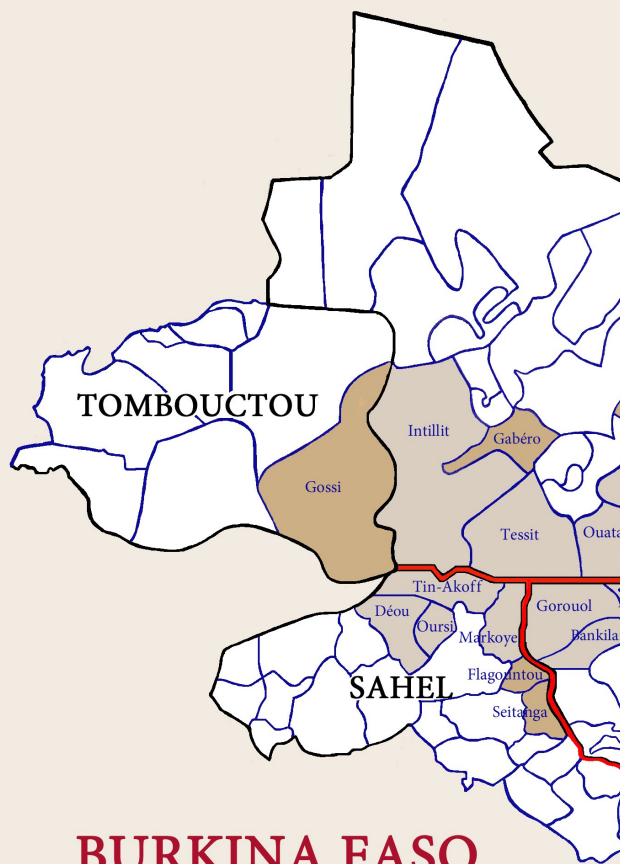
La troisième étape, lorsque les leaders ont bien compris les enjeux, consiste à mener une rencontre de médiation avec les parties en conflit. Le défi pour les membres du réseau chargés de la facilitation de la médiation est de rester neutre, ne pas donner son avis et de laisser un temps de parole équitable à chacun. Lorsque l'ensemble des faits ont été exposés, les leaders cherchent une solution

Les réseaux sont appuyés dans leurs efforts de médiation grâce à la mise à disposition des outils suivants :

- Le répertoire téléphonique des 321 leaders afin de faciliter les contacts entre eux ;
- Le répertoire des signes distinctifs du bétail par communauté et/ou famille, permettant d'identifier l'origine de chaque animal ;
- Une « boîte à images » qui explicite de façon simple les points importants figurant dans les textes de lois de la Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et régissant la transhumance (dispositions à prendre en déplacement, nombre de bergers en fonction de la taille du troupeau, vaccinations nécessaires, etc.). Cette « boîte à images » permet de renforcer l'application des textes au profit d'une réduction des conflits ;
- D'un temps d'antenne aux heures de grande écoute pour passer des messages à la radio en période de transhumance afin de prévenir les conflits. La radio est un média très utilisé dans les zones non couvertes par la téléphonie mobile.

Et dans une logique de prévention des conflits, les réseaux HD de médiateurs mettent à disposition des transhumants les ressources suivantes :

- Partage d'informations relatives à la sécurité, à la disponibilité des ressources naturelles et aux cas de maladie (épizootie) sur leur itinéraire et à leur destination ;
- Assistance au transhumant en cas de problèmes avec les autorités ou les services techniques du pays et de la zone d'accueil ;
- Aide à la recherche d'appui auprès de partenaires, par exemple pour la matérialisation des pistes de transhumance ;
- Participation à la conception, à la mise en œuvre et au suivi des politiques nationales d'élevage.



BURKINA FASO

95 médiateurs

105 conflits résolus depuis 2015

Surface opérationnelle des réseaux

En 2019, HD étendra son intervention au Mali, au Niger, au Burkina Faso ainsi qu'en Mauritanie et au Tchad sur la base de son expérience dans les communes suivantes :

Phase 1 - 2014-2015 : 12 communes d'intervention

Mali : Intillit, Tessit, Ouatagouna et Tin-Hama

Niger : Inates, Ayorou, Bankilaré et Gorouol

Burkina Faso : Tin-Akoff, Oursi, Déou et Markoye

Phase 2 - 2016-2018 : 22 communes d'intervention

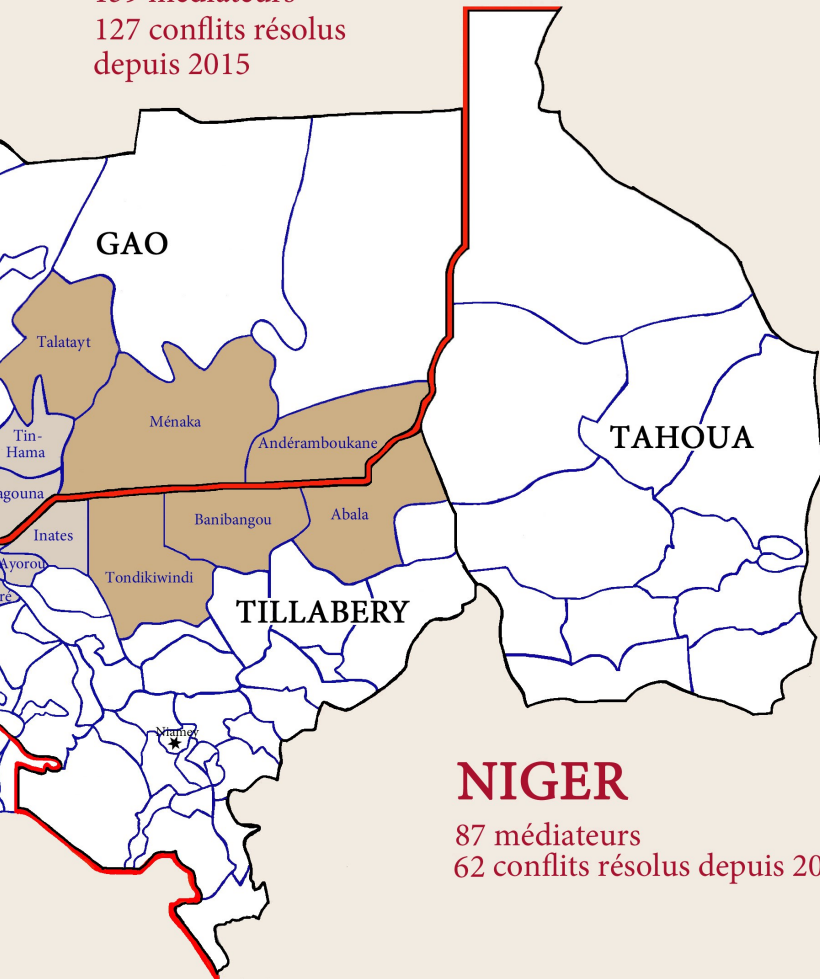
Mali : Talatayt, Ménaka, Andéramboukane, Gabéro et Gossi

Niger : Tondikiwindi, Banibangou et Abala

Burkina Faso : Seitanga et Flagountou

MALI

139 médiateurs
127 conflits résolus
depuis 2015



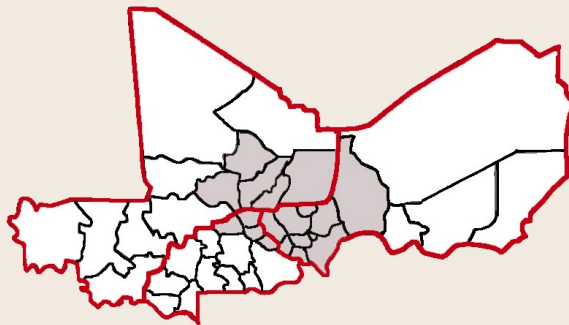
NIGER

87 médiateurs
62 conflits résolus depuis 2015

HD de médiateurs agro-pastoraux

- Frontières internationales
- Frontières régionales
- Frontières communales

★ Capitale du Niger :
Niamey



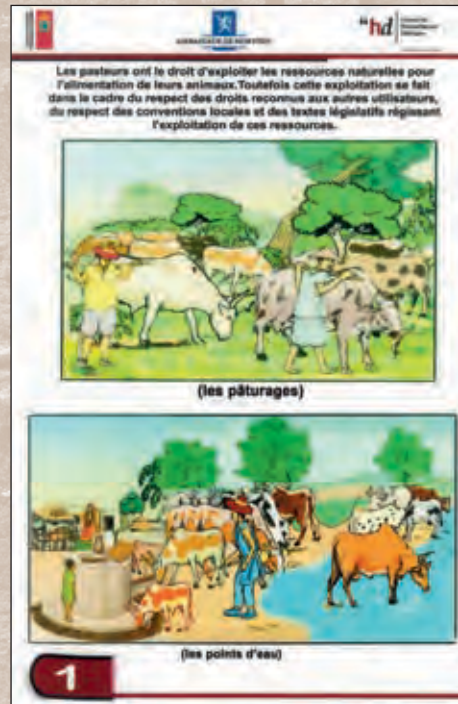
Outils à la disposition des leaders pour faciliter leurs efforts de médiation

ENVS	COMMUNE	COMMUNAUTES/V/F	MARQUES
MALI	Tio-Homra	Idoufane Assaleh	∧
		Idoufane Tandert	X
		Idoufane Agnastane	IX
		Famille Ag Bussa	△
		Kel Guurhane	△ △ △
		Ezab - Zab	T T
		Ibadaydayane	L △
		Ibagnitane	
		Fraction Chidbiatane	H - - -
		Famille Al magrib	△ △ △
Idoufane Tibouriguane	五 丰 王 大 干		
Idoufane	⊗ = I *		
MALI	Ouatagouna	Village de Ouatagouna	⊗ ⊗ AK *
		Village Ouatagouna	⊗ ⊗ ⊗ *
		Village de Kanti	K
		Bentia	← →
		Fikindi	△ →
		Fela	⊗ ⊗ ⊗
		Fraction Badratane	≡ ≡ ≡
		Fraction Eling tag	≡ ≡ ≡ ≡
		Kel Arakou et Goudissane	⊗ ⊗ ⊗
		Nanganabé	⊗ ⊗
		Peuli (kanane)	+
		Fraction Goudissé I et II	⊗ ⊗
		Mellegoume Kel Sougou	∨

Extrait du répertoire des signes distinctifs du bétail par communauté et/ou famille.

Liste des leaders de Ouatagouna-Tinhamma					
N°	Photo	Prénoms & Noms	Fraction/village/ Localité	Fonction	Contact
1		Mohamedoumou	Kel Gourhane résident à Tinhamma	Leader religieux	
2		Oumarou	Moufane Assati résident à Tinhamma	Membre	
3		Mohamedoumou	Kel Gourhane résident à Tinhamma	Député	
4		Oumarou	Tibourigane résident à Tinhamma	Membre	
5		Mohamedoumou	Kel Gourhane résident à Tinhamma	Membre	
6		Mohamedoumou	Ezabdayane résident à Tinhamma	Membre	
7		Mohamedoumou	Agouhane résident à Tinhamma	Membre	
8		Mohamedoumou	Agouhane résident à Tinhamma	Membre	
9		Oumarou	Chidbiatane résident à Agouhane	Membre	
10		Mohamedoumou	Ezabab résident à Tinhamma	Membre	

Extrait du répertoire téléphonique des 321 leaders.



Extraits de la boîte à images sur la transhumance.

de réconciliation satisfaisante et honorable. Quand le conflit est résolu, les relais rédigent les accords convenus dans un procès-verbal que chacun signe et que le réseau conserve. Si les parties ne parviennent pas à trouver un compromis, un procès-verbal de non-résolution est rédigé, mais le médiateur poursuit en bilatéral ses efforts de rapprochement des positions.

Enfin, chaque procès-verbal prévoit que les parties s'adresseront aux réseaux si elles estiment que la partie adverse n'honore pas ses engagements. Les efforts de médiation sont ainsi dynamiques, adaptés aux aléas du terrain et prévoient un mécanisme de suivi des accords.

Quelques récits de disputes et réconciliations

L'agriculteur têtu installé sur un pâturage à Boulkéssy (Burkina Faso)

Les cas classiques de conflits entre éleveurs et agriculteurs sont très souvent liés à la délimitation imprécise des zones pastorales. Généralement, les agriculteurs s'accaparent

ces zones pour cultiver leurs champs et empêchent donc l'accès des éleveurs. Ces conflits sont rapidement résolus à l'amiable grâce au réseau et sans intervention de l'État.

A Boulkéssy, au Burkina Faso, un agriculteur peuhl était par exemple installé depuis plus de 20 ans sur des terres traditionnellement réservées au pâturage, et ce grâce à la protection d'une personne puissante dans l'entourage du chef du village. L'affaire a été portée en justice à plusieurs reprises mais en vain, le vieil agriculteur continuant à occuper illégalement ces terres. La justice a de ce fait saisi la gendarmerie qui a saisi le réseau. Les parties se sont finalement entendues sur un accord à l'amiable et une autre terre a été octroyée au vieil homme. Celui-ci a compris que toutes les parties étaient lésées : l'agriculteur qui voit ses champs endommagés par le bétail et les éleveurs qui ne peuvent disposer du pâturage. Cette histoire illustre les limites de la justice ainsi que la bonne réputation du réseau qui œuvre à ce que tout le monde ressorte gagnant de la résolution du conflit, sans désigner un gagnant et un perdant. C'est une des forces du réseau.



x

PV de résolution de conflit

Pays : *Mali*
Réseau de : *Menaka*

Noms et prénoms des leaders ayant pris part à la résolution du conflit :

Kalala Ay Tchirif
Mohamad Ay Hamad.
Ahmed oulo Bessy
Mohamed Alouane

Date de la résolution : *25 Avril 2017.*

L'objet du conflit. *Crise d'eau*

C'est un point exploité par 3 communautés. Poulhs; Daw sabak; Forgeron. Chaque communauté occupe un côté. Finalement, ce partage n'est plus respecté. Chacun commence à franchir les limites qui leur sont fixées. Finalement les espaces vides qui separent les camps sont totalement occupés - et le désordre a commencé.

Noms et prénoms des parties en conflits

Communautés Poulhs.
|| ——— || Daw sabak.
|| ——— || Forgeron.

Le lieu où le conflit a éclaté : Tika (zone de Tissalaten)
La période du conflit : 10 jours

Les décisions importantes prises pour résoudre le conflit

- pour éviter un affrontement chaque communauté doit revenir à sa place
- Interdire carrément le creusage dans la place qui n'appartient pas
- Choisir 3 leaders dans les 3 tribus communautés qui vont suivre ce qui a été arrêté
- Amende celui qui respect pas ce qui a été dit.

Noms et signatures parties en conflits

peulhs.
Dausak (3 Communautés)
Forgeron

Noms et signatures des témoins

Kalala B Ichif — 1
yeini B Khoussiny III
Ahmed pte Bady
Mahindja B Khoussiny

Nom et Signature des leaders ayant résolu les conflits

Kalala B Ichirif — 1
Mahamad B Hamad III
Ahmed pte Bady
Mohamad Flewane

Le projet de maraîchage qui vire au conflit intercommunautaire à Inawas (Burkina Faso)

A Inawas, au Burkina Faso, un conflit a éclaté entre les communautés Peuhl et Bella à la suite du lancement d'un projet de maraîchage mal défini par une ONG internationale. Cette ONG n'avait pas pris le temps de consulter l'ensemble de la communauté et a été manipulée par une partie du village. Le terrain identifié pour le projet d'irrigation portait en effet préjudice à l'autre partie du village qui s'est dès lors sentie lésée. Le conflit a été de surcroît instrumentalisé par l'imam du village, avant de dégénérer sérieusement. Des cases furent notamment brûlées. Le réseau a fait intervenir à temps la gendarmerie, évitant ainsi de nombreux morts. Un accord fut signé entre les deux parties et le projet de l'ONG a été abandonné. Cependant, les braises couvent encore et le réseau continue à être actif.

Le vol de bétail transfrontalier qui ne reste plus impuni (Mali, Niger)

Une autre source classique de conflits est le vol de bétail dont la valeur est grande en zone pastorale. Ainsi par exemple, lors du cas d'un vol de 19 têtes de bétail au passage de la frontière entre le Niger et le Mali, l'intervention du réseau transfrontalier a permis d'identifier le voleur qui a été arrêté. Le bétail, clairement marqué, a pu être identifié grâce aux outils du réseau et les informations concernant l'itinéraire emprunté par le voleur ont pu être partagées au sein des réseaux. Le bétail a ainsi été rendu à son propriétaire nigérien. Sans l'action du réseau, il aurait été plus difficile de parvenir à ce dénouement, le passage d'une frontière rimant d'habitude avec l'impunité pour les voleurs.

La mare empoisonnée de Garekado (Niger)

A Garekado, au Niger, des pêcheurs ont eu l'idée d'utiliser du poison dans l'eau d'une mare afin d'augmenter le rendement de leur pêche. La stratégie a bien fonctionné jusqu'à ce que des éleveurs, ne pouvant plus abreuver leur bétail et constatant l'apparition de maladies dans leurs familles, commencent à se disputer avec les pêcheurs. Le réseau a été saisi et les leaders de chaque communauté





ont vite compris que le problème résultait surtout d'un manque de connaissance de la part des pêcheurs plutôt que d'une mauvaise intention. Contactées, les autorités ont dépêché des experts qui ont expliqué aux pêcheurs les conséquences de la pêche au poison tant sur la santé des animaux que sur celle des humains.

Quelle médiation lorsque les conflits d'accès aux ressources naturelles impliquent des groupes armés ?

HD accompagne les réseaux pour la médiation de conflits dont les enjeux dépassent les capacités des leaders en raison du soutien apporté par des groupes armés aux communautés en conflit. L'organisation s'appuie pour cela sur sa connaissance du terrain et ses réseaux auprès des autorités nationales des trois pays et des groupes armés qui circulent dans la région frontalière.

Les membres du réseau commencent par analyser le conflit et identifier les parties ainsi que l'ensemble des acteurs susceptibles d'avoir une influence, positive ou négative, sur les parties et le conflit. HD mène ensuite des consultations complémentaires auprès des parties et les appuie dans l'identification de leurs griefs, objectifs et lignes rouges en vue de déterminer des pistes de négociation d'un accord de paix. Dans cette perspective, HD met l'accent sur l'origine du conflit, à savoir une dispute souvent ancienne d'accès aux ressources naturelles, et non sur les conséquences armées récentes du conflit. Lorsque les conditions sont réunies, et que chaque partie a désigné des négociateurs pour les représenter, une rencontre de médiation intercommunautaire est facilitée par les leaders et HD. Elle se déroule généralement en deux temps.

Une première journée permet de briser la glace en revenant sur l'importance du bon voisinage et du vivre ensemble, mais également en présentant l'impact du conflit sur les relations sociales et l'économie de la zone. Au besoin, des passages du Coran sont utilisés. Les leaders présentent également les techniques qu'ils ont apprises pour prévenir et gérer pacifiquement les conflits. Une

deuxième journée est ensuite consacrée à la médiation proprement dite : la synthèse des causes du conflit est présentée et validée par les deux parties. Puis, les solutions envisageables pour chaque partie sont passées en revue afin de déterminer celles qui sont acceptables pour les deux parties. Elles signent alors un accord de paix, souvent cosigné par des autorités locales ou nationales afin d'en renforcer la portée, et qui prévoit un mécanisme de suivi de sa mise en œuvre.

Depuis la phase initiale d'analyse de la situation jusqu'à la mise en place du comité de suivi de l'accord, HD consulte et fait participer les groupes armés au processus de médiation. Il s'agit là d'une condition *sine qua non* pour garantir la portée d'un accord de paix intercommunautaire, bien qu'au prix de contretemps durant le processus de négociation. En effet, le rapport de force sur le terrain entre les groupes armés qui soutiennent les communautés en conflit détermine leur appétit à appuyer ou non un processus de paix. Dès lors, identifier le moment opportun pour la négociation d'un accord devient crucial. De la même manière, être vigilant quant au choix des membres des groupes armés à associer à la médiation est nécessaire et demande parfois du temps. Si l'échelon politique est incontournable, l'échelon opérationnel ne l'est pas moins. Les porteurs d'armes qui partagent le quotidien des communautés en conflit auront une influence directe sur la pérennité du processus de paix. Ce sont enfin les autorités locales et nationales qui sont également impliquées tout au long de la médiation afin d'en renforcer la portée et d'en faciliter le suivi.

Médiation entre communautés Peulh nomade du Niger et Daoussahaq sédentaire du Mali

Ce conflit opposait depuis plus de 30 ans les communautés Peulh pastorale de la région de Tillabéry au Niger et Daoussahaq sédentaire de la région de Ménaka au Mali. Initialement, le conflit trouvait son origine dans un différend d'utilisation des puisards du site d'Infoukaretane au Mali. Les décisions de justice rendues n'avaient pas soldé les comptes et le conflit s'était aggravé lors des différents cycles



de représailles entre les deux communautés. Et la rébellion malienne de 2012 avait encore accru la complexité de ce conflit qui était progressivement instrumentalisé à des fins politiques. Rapidement, les Daoussahaq se sont rangés du côté du MNLA (Mouvement National de Libération de l'Azawad) tandis que les jeunes Peulhs ont massivement rejoint le MUJAO (Mouvement pour l'Unité du Jihad en Afrique de l'Ouest). Les deux groupes se sont alors affrontés durement avec plusieurs nouveaux morts. Après un travail de médiation de plusieurs mois auprès des acteurs clés du conflit et de sensibilisation auprès des communautés, HD a facilité la signature d'un accord de paix en mai 2016. Les deux communautés se sont engagées à en assurer conjointement la promotion et le suivi pour garantir la mise en œuvre des dispositions de l'accord. Depuis la signature de ce dernier, le conflit continue de couver en raison de l'insécurité chronique qui affecte la région mais plus aucun mort n'a été dénombré et les différends qui surviennent sont gérés par le comité de suivi de l'accord de paix.

En 2018, HD a facilité une médiation entre deux communautés dont le conflit qui les opposait déstabilisait le processus de paix précité entre communautés Peulh et Daoussahaq. C'est ainsi que les communautés Daoussahaq (Tarbanassa et Ibhawan) et Imajgan (Targaitamout) de la région de

Ménaka au nord du Mali ont signé en avril 2018 un accord de cessation des hostilités. Fruit d'une médiation de cinq mois menée par le Centre pour le dialogue humanitaire (HD), l'accord marque la fin d'un conflit récurrent entre les deux communautés depuis plus de trois décennies. Signé en présence de représentants du Ministre nigérien de l'Intérieur et de la Haute autorité nigérienne pour la consolidation de la paix, ainsi que de représentants des Autorités intérimaires de la région de Ménaka, des maires des communes affectées par le conflit, et de citoyens de ces localités, l'accord engage les deux communautés à :

- Cesser immédiatement les hostilités ;
- Privilégier le recours aux organes traditionnels de médiation pour prévenir et gérer leurs différends ;
- Condamner conjointement tout acte de violence susceptible d'être commis à l'avenir par l'un des membres de leur communauté ;
- Lutter conjointement contre le vol de bétails qui entraîne des cycles de représailles armées ;
- Respecter les us et coutumes de chacune des communautés en matière de transhumance et d'exploitation des ressources naturelles afin de prévenir les conflits.

IV. Respecter la coutume, promouvoir le droit

La mobilité est un droit fondamental des éleveurs, pasteurs nomades et transhumants. Ce droit est reconnu et garanti par l'État et les collectivités territoriales. La mobilité constitue un mode d'exploitation rationnelle et durable des ressources pastorales et ne peut être entravée que de manière temporaire et pour des raisons de sécurité des personnes, des animaux, des forêts et des cultures dans les conditions définies par les textes en vigueur⁵.

Avant le départ en transhumance

Les bergers doivent être âgés d'au moins 18 ans et en nombre suffisant, c'est-à-dire deux bergers pour 50 têtes de bétail, avant d'initier leur transhumance. Ils doivent également disposer de leur carte d'identité, de vaccination et d'un laissez-passer. Concernant son cheptel, outre les carnets de vaccination, le berger doit être en possession d'un certificat de transhumance CEDEAO qui mentionne la composition du troupeau, les vaccinations effectuées, l'itinéraire à suivre par le bétail, les postes frontaliers par lesquels le transhumant doit passer ainsi que la destination finale. Renouvelable chaque année, ce certificat permet de :

- Assurer un contrôle des départs des transhumants ;
- Assurer une protection sanitaire des troupeaux locaux ;
- Informer à temps les populations des zones d'accueil de l'arrivée des troupeaux transhumants.

Le certificat est délivré par le service chargé de l'élevage et visé par l'autorité administrative locale du lieu de départ. Les troupeaux

⁵ Article 3, Titre II, Ordonnance N°2010-29 du 20 Mai 2010 relative au pastoralisme au Niger.

non accompagnés des documents exigés doivent être vaccinés, sous peine d'être mis en quarantaine ou renvoyés dans leur pays d'origine.

Durant la mobilité des animaux

Les déplacements d'animaux doivent se faire en suivant les pistes ou couloirs de transhumance à l'échelle locale, nationale ou sous régionale en respectant en toute saison les aires protégées, les espaces classés ou mis en défens et la police sanitaire des animaux. Le franchissement de la frontière n'est autorisé qu'en journée.

Sur les lieux de transhumance nationaux ou sous régionaux, les pasteurs sont tenus de respecter les conventions locales, les législations et réglementations de la localité ou du pays d'accueil. Et ceci que ce soit en matière de conservation des forêts classées et des ressources de la faune ou en matière de gestion des pâturages et des points d'eau. La CEDEAO promeut néanmoins une harmonisation des législations et réglementations à travers ses différents pays membres⁶.

Us et coutumes : sources potentielles de conflits

Si la gestion des conflits liés à l'exploitation des ressources pastorales est régie par les us et coutumes locales, au niveau de l'administration et de la justice elle suit les textes de lois et les conventions nationales ou internationales votés ou ratifiés par les trois pays. Cette superposition est souvent incomprise par les communautés pastorales. De plus, ces textes sont souvent élaborés ou appliqués par des agents qui ont une faible connaissance du milieu pastoral.

⁶ Comme en témoigne la décision CEDEAO A/Dec.5/10/98 relative à la transhumance.



Cette incompréhension existe également entre les différentes communautés puisque les us et coutumes varient de l'une à l'autre. Les cas suivants sont souvent à l'origine de conflits sanglants entre les communautés de la région :

- **La localisation du campement par rapport aux pâturages** : avec la faible pluviométrie de la zone, les pâturages les plus riches et les plus abondants se trouvent souvent au niveau des eaux stagnantes où poussent également quelques rares arbustes. Dans la coutume des pasteurs peulhs, les campements doivent s'installer au niveau des bas-fonds pour profiter des arbustes, se cacher d'éventuels agresseurs et aussi pour se protéger du froid. Alors que dans la coutume des Touaregs, il est formellement interdit de s'installer au milieu des pâturages. Cette situation provoque souvent des conflits entre les deux communautés.
- **L'exploitation des plaines de fonio** : le fonio (*panicum laetum*) est une graminée qui pousse à l'état sauvage dans les bas-fonds. La plante est broutée par les animaux et ses graines sont consommées par les populations du nord du Mali. Elle est particulièrement nourrissante pour les animaux en phase laiteuse, qui coïncide avec la période de soudure⁷ pour les com-

7 D'avril à juin au Sahel, la soudure est la période précédant les premières récoltes où le grain de la récolte précédente peut venir à manquer, entraînant dès lors pénurie et augmentation des prix.

munautés qui en consomment les graines. C'est cette période que les pasteurs peulhs choisissent pour y conduire leur bétail, qui piétine et détruit les plantes réduisant ainsi leur rendement. Cette situation irrite les Touaregs alors que les Peulhs ne comprennent pas qu'ils puissent être empêchés d'exploiter une herbe naturelle « don de Dieu » pour l'entretien de laquelle personne n'a investi ni argent, ni effort physique. Entre fin août et début septembre, les conflits se multiplient entre les deux communautés.

- **La traversée des campements par les animaux** : chez les Touaregs, lors de la transhumance, il est formellement interdit de traverser les campements afin d'éviter de piétiner les enfants et les petits animaux ou de violer l'intimité des femmes. Dans la coutume peulh, il n'y a aucun problème et cette différence de perception provoque souvent des conflits.
- **La destruction des récoltes en début de maturation pendant la phase laiteuse** : pour les agriculteurs, cette période est très sensible parce que la destruction des récoltes compromet la campagne agricole de façon irrémédiable. Les pasteurs peulhs estiment que la consommation de ces plantes par les animaux à cette période raccourcit la période de vêlage et les animaux donnent plus de petits. C'est à ce moment-là que les conflits entre agriculteurs et pasteurs (surtout peulhs) sont en augmentation.

Conclusion : impact et limites du projet HD de médiation agro-pastorale

Les mécanismes traditionnels de médiation, une fois réactivés, permettent de régler les conflits à l'amiable et plus rapidement que la justice qui tranche en désignant un coupable et une victime au risque de compliquer durablement les relations entre les communautés. La médiation, en privilégiant la recherche d'un consensus au sein des communautés agro-pastorales, permet de résoudre les conflits de façon durable. Ainsi, entre janvier 2015 et juin 2018, sur les 392 conflits portés à la connaissance des réseaux de médiateurs communautaires mis en place, 75% ont pu être résolus à l'amiable.

L'impact du projet sur la vie quotidienne des populations sahéliennes

En premier lieu, les leaders témoignent d'une cohésion sociale renforcée. Ainsi, les éleveurs ont réactivé les anciennes pratiques de politesse et saluent à présent systématiquement les agriculteurs lorsqu'ils installent leurs campements à proximité d'un village, dans une zone de pâturage. Les activités économiques sont facilitées, plusieurs « marchés noirs » au bétail ayant été recensés puis démantelés, et les déplacements, plus aisés.

Et la présence de femmes au sein des réseaux contribue à régler des conflits d'ordre familial (à l'intérieur d'une même famille, ou lorsque plusieurs familles sont impliquées). Elles seules peuvent parler ouvertement entre elles. Elles obtiennent des informations fines sur les conflits, permettant de faire des recoupements et d'avoir une meilleure compréhension de certaines crises. De plus, les femmes membres du réseau ont gagné en confiance et osent aujourd'hui s'exprimer devant les hommes. Elles n'acceptent plus d'être marginalisées, demandent l'égalité et peuvent voyager seules, sans leur mari. Le projet a ainsi un impact de

longue durée sur la question du genre et la reconnaissance par les hommes des compétences des femmes. Ces dernières affirment fièrement s'être émancipées depuis que le projet est en place. Un constat que les hommes ne voient pas tous du même œil.

« L'appui de HD aux leaders permet de renforcer la cohésion communautaire en milieu pastoral, élément clé de la stabilisation de l'espace sahélien. Les résultats atteints en si peu de temps démontrent la pertinence de mettre au cœur de l'identification des solutions les populations affectées par l'insécurité. Il est ainsi possible de contribuer efficacement à la prévention et la gestion des conflits. »

Un représentant de la Haute autorité à la consolidation de la paix (Niger).

En second lieu, l'ensemble des leaders constate que les communes qui ne bénéficient pas de l'appui du projet de HD subissent plus de violence en lien avec l'exploitation des ressources naturelles et déplorent un nombre plus élevé de victimes. De même, les vols de bétail sont plus fréquents et les animaux ne sont jamais restitués. Les conflits dans les communes voisines ne se résolvent que très lentement ou pas du tout. Et, toujours selon les leaders, un plus grand nombre de jeunes rejoignent en conséquence les groupes armés, que ce soit par frustration ou pour rechercher une protection pour leur communauté.

L'amélioration des contextes socio-économique et sécuritaire dans les communes d'intervention permettront par ricochet de faciliter l'arrivée des services publics et l'aide au développement. Elle permettra également de réduire les passerelles possibles entre les conflits communautaires liés au partage des ressources naturelles, précieuses dans le désert, et les conflits entre groupes armés et États qui secouent la sous-région.

Nombre de conflits résolus par les médiateurs communautaires aux frontières du Mali, du Niger et du Burkina Faso (janvier 2015 - juin 2018)

Type de conflits	2015	2016	2017	2018 (janvier - juin)	Total sur 3,5 ans
Éleveurs - Agriculteurs	32	10	39	10	91
Éleveurs - Éleveurs	13	4	18	11	46
Agriculteurs - Agriculteurs	5	5	7	7	24
Pêcheurs - Pêcheurs	3	2	0	0	5
Pêcheurs - Éleveurs	1	1	0	1	3
Pêcheurs - Agriculteurs	1	0	0	0	1
Vols de bétail	8	9	21	12	50
Divers - familiaux, entre chefs de village, etc.*	10	9	34	21	74
Totaux	73	40	119	62	294

* La résolution de ces conflits, non directement liés à l'exploitation des ressources naturelles, témoigne de la restauration de la confiance intercommunautaire pour gérer à l'amiable les conflits et tensions entre communes.

« Au-delà de l'engagement efficace des leaders dans la résolution des conflits communautaires dont nous sommes témoins chaque jour, les communautés pastorales comprennent mieux leurs droits et leurs devoirs. HD facilite donc aussi les relations des services techniques avec les nomades et les transhumants. » Un représentant du gouvernorat de Gao (Mali).

Quels facteurs limitent l'impact des accords de paix signés ?

Le nomadisme des parties, la présence d'acteurs armés hostiles à la paix, l'insuffisance des services publics pour répondre aux besoins de base, le manque d'encadrement des marchés à bétail, les mauvaises récoltes, le manque de points d'eau, de pâturages et de couloirs de passage ou encore le non-respect des législations sont autant de facteurs qui fragilisent les accords de paix signés.

Au-delà, la présence de groupes djihadistes, qui instrumentalisent les conflits communautaires pour asseoir leur légitimité et étendre leur zone d'influence, rend parfois impossible la mise en place d'un processus de médiation ou fragilise le poids des accords de paix signés.

Enfin, si les parties s'engagent à régler à l'amiable leur différend et signent effectivement un accord de paix, elles en appellent souvent aux autorités pour résoudre l'origine des maux. Celle-ci se résume souvent à un problème structurel : besoin de points d'eau, nécessité de démarquer un couloir de passage, appel à mettre en œuvre les programmes de désarmement, démobilisation et réinsertion prévu dans le cadre de l'accord malien pour la paix et la réconciliation, etc. Il est dès lors clé que la participation des autorités aux processus de médiation constitue le point de départ de leur engagement dans la mise en œuvre des accords, et que les partenaires au développement les appuient pour répondre aux besoins structurels des communautés agropastorales.



www.hdcentre.org/fr/

